


Imaginez un instant: malgré la *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques*, **censée garantir aucune perte nette de ces écosystèmes vitaux**, le ministère de l'Environnement du Québec continue d'octroyer des permis pour leur destruction.

🏗️ Des milieux rares et précieux sont sacrifiés, que ce soit pour des projets résidentiels ou industriels comme celui de Northvolt sur les rives du Richelieu. Ni la biodiversité menacée, ni l'urgence climatique ne freinent cette destruction.

🚨Le rapport de la commissaire au développement durable **tire la sonnette d'alarme** : ces décisions mettent en péril nos milieux humides, **sans que les mesures de compensation promises soient pleinement appliquées.**

**Le rapport de la commissaire au développement durable est clair : ces pratiques doivent cesser.**

Le MARE vous demande d'agir à ses côtés. Nous demandons au gouvernement du Québec de suspendre immédiatement l'émission de permis pour tout projet touchant ces écosystèmes, jusqu'à ce que les recommandations du rapport soient appliquées.

**Je veux signer la pétition**

⚠️ Votre soutien à cette pétition est essentiel pour stopper ce saccage et protéger les milieux humides qui nous protègent, nous et la planète.

**Pourquoi c'est important**